



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport
Enseignement primaire

**Etablissement scolaire du Mandement
Ecoles de Dardagny, La Plaine, Russin, Satigny Mairie et Satigny Village**

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Etablissement

Jeudi 7 octobre 2010 18h00 à 19h00
Salle de direction de l'école de La Plaine

Présents :

Président : Yves Corbat
Secrétaire : Madlen Liaudet
Commune de Dardagny : Stéphane Carrara
Enseignantes : Anna Carrel-Pharisa
Françoise Haeberlin
Maurice Morisod
Vivienne Waelti
Représentants des
parents : Anne Gros
Karin Nussberger
Jean-Luc Morel
GIAP : Leila Gonzalez et Mme Dupraz

Excusée :

Commune de Russin : Nadia Penet

Démissionnaire :

Représentants des
parents : Serge Mettraux

Ordre du jour

1. Bienvenue, accueil

M. Corbat souhaite la bienvenue à chacun et déclare cette séance ouverte.

En premier lieu il excuse l'absence de Mme Penet.

Il annonce que M. Mettraux, représentant des parents a donné sa démission. Le directeur précise que si un représentant des parents qui était sur la liste en tant que "viennent en suite", celui-ci peut annoncer son souhait de remplacer M. Mettraux jusqu'à la fin de la présente législation.

M. Morel demande s'il est possible qu'un membre du CE puisse être remplacé lorsque celui-ci peut prévoir son absence ?

L'ensemble du CE n'y est pas opposé. Néanmoins le directeur précise que le règlement ne prévoit pas de remplacement, car les représentants des parents sont au nombre de 4.

1.1 Etat de la situation - rentrée scolaire 2010-2011

M. Corbat est satisfait de constater que les 8 classes de l'ensemble des 3 écoles ont pu être maintenues ouvertes. Il signale que de nouveaux élèves sont arrivés et suite au contact qu'il a eu avec la garderie de La Plaine, il est objectif d'envisager un nombre plus important de nouveaux 1^E pour la rentrée 2011-2012 par rapport à la dernière rentrée scolaire. Il constate que la population d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire qui réside à Russin, La Plaine et Dardagny est en augmentation, ce qui permet de mieux équilibrer les classes.

Mme Gros relaie l'inquiétude suivante des parents, à savoir qu'un même degré (3P) se trouve être situé dans 2 écoles – La Plaine & Dardagny – ce qui signifie qu'un petit nombre d'élèves (7) se trouve séparé du groupe d'élèves le plus important (21). L'interrogation porte sur l'influence que cela pourrait avoir sur les élèves au niveau des apprentissages scolaires notamment par rapport à l'avancée du programme mais également en regard de potentielles différences au niveau des devoirs donnés.

Le directeur entend et comprend bien cette interrogation. Il précise que ce thème a été abordé lors des soirées de parents et que cette inquiétude ne s'est pas manifestée en sa présence mais plus tard lorsque certains parents sont intervenus directement auprès des enseignantes. Il précise que les enseignants concernés par la 1^{ère} primaire – Russin & La Plaine – et ceux des 3^{èmes} primaire, tant de La Plaine que de Dardagny, sont les personnes habilitées pour traiter cette problématique et qu'ils y veillent de manière régulière à travers des échanges fréquents.

Le directeur invite les représentants des parents de rappeler à leurs pairs que ceux-ci peuvent l'interpeller sans hésitation pour toute question relative à l'organisation scolaire.

Il précise qu'il est prêt à se rendre disponible dans le cadre de soirées thématiques organisées par l'APE afin de pouvoir répondre aux questions et éventuelles inquiétudes des parents.

1.2 Fréquentation du restaurant scolaire et des activités scolaires

Mme Gonzalez remercie vivement les autorités de Dardagny et en particulier M. Carrara pour l'obtention du local pour le parascolaire et l'aménagement de celui-ci. Elle souligne que la Commune est toujours à l'écoute des besoins du GIAP.

Elle annonce qu'il y a une continuelle progression quant à la fréquentation du restaurant et des activités parascolaires par les élèves qui fréquentent les 3 écoles du regroupement scolaire. Le GIAP avait prévu une augmentation, mais cette dernière a dépassé largement ce qui était attendu.

En effet, il y a une réelle explosion des quotas sur tout le canton. Dardagny, Russin et La Plaine se trouvent être au premier rang des effectifs les plus chargés au prorata, ceci sur un nombre de 50 structures d'accueil. A cet effet et à la suite de la demande formulée par Mme Gonzalez, la direction du GIAP a attribué un poste supplémentaire à l'équipe de Dardagny, La Plaine et Russin, ce qui permet de soulager les animatrices en place.

Toutefois, Mme Gonzalez signale que des inscriptions ont lieu tout au long de l'année scolaire et qu'il est important de réfléchir sur la stratégie à tenir pour éviter la surcharge causée par une fréquentation trop nombreuse tant au restaurant scolaire qu'aux activités parascolaires.

En effet, la situation particulière de cette région aux vus que les élèves doivent se déplacer en bus, ne permet pas d'avoir deux services au restaurant scolaire. Une telle option pourrait soulager l'équipe et être au bénéfice des enfants qui se retrouveraient dans une ambiance plus calme et posée.

Il est constaté qu'il y a de nombreux enfants de 1^{ère} et 2^{ème} enfantine qui fréquentent le parascolaire tant à midi que le soir après l'école. Les animatrices et enseignantes confirment que cela engendre une très grande fatigue chez les enfants. Il arrive même que certains enfants s'endorment lors des trajets en bus.

M. Morel demande si des siestes sont organisées pour les petits enfants ? Mme Dupraz répond qu'il y a bien un local prévu pour accueillir ces enfants afin de faire la sieste, toutefois vu le nombre important d'enfants, il n'est pas possible d'aménager un espace tranquille pour cela. Les animatrices privilégient donc des activités plutôt calme afin de ne pas trop les fatiguer et ni les exciter.

La fréquentation pour le regroupement scolaire est la suivante :

| <u>Restaurant scolaire :</u> | | <u>Activités parascolaires :</u> | |
|------------------------------|----|----------------------------------|----|
| Lundi | 32 | Lundi | 22 |
| Mardi | 41 | Mardi | 23 |
| Jeudi | 31 | Jeudi | 28 |
| Vendredi | 29 | Vendredi | 31 |

2. Suivi des dossiers en cours

2.1 Fonctionnement des écoles

2.2. Suivi projet d'établissement

Le directeur informe qu'un service extérieur (SRED) évalue le projet d'établissement actuel. L'objectif transversal (1P-6P) lié au développement de l'apprentissage de la lecture, se traduit par différentes actions pédagogiques qui ont débutées l'an passé et reconduites cette année.

A l'avenir il est envisagé de n'avoir plus qu'un seul projet d'établissement pour les 5 écoles de l'établissement du Mandement qui s'adaptera à la particularité de chaque école.

2.3 Etudes surveillées

Le directeur informe que dès cette rentrée, tout élève qui le demande peut fréquenter les études surveillées. Dans le cadre de l'organisation de ces dernières, le directeur a souhaité que les enseignants analysent la pertinence de fréquenter les ES des élèves pour qui cela s'avèreraient utile. Une lettre est parvenue auprès des parents concernés et une information orale a été donnée lors des soirées de parents.

Le directeur précise que les études surveillées sont sous la responsabilité d'un enseignant et que sa mission première est d'assurer le calme afin de permettre à l'élève de faire ses devoirs dans une ambiance sereine.

En ce qui concerne l'appui donné le lundi, l'accompagnement est plus important qu'aux études surveillées.

2.4 Prévention bus

Une sensibilisation à lieu ces jours dans les classes des 3 écoles qui tente de rendre attentif les élèves au danger encouru par des comportements inadéquats. Cette action se déroule en 2 phases, soit une intervention en classe avec les élèves, et une intervention effectuée par un représentant des TPG dans un bus mis à disposition. L'idée est de permettre aux élèves d'être confrontés à des situations qui peuvent s'avérer dangereuses pour leur sécurité. Des conseils pratiques leurs sont dispensés durant cette animation.

Il s'avère que grâce à l'intervention qui a déjà eu lieu à Dardagny, les enseignants comme les parents ont pu constater que les enfants parlent entre eux et à leurs parents de ces trajets de bus. On peut donc penser qu'il y a une prise de conscience et que cela a été bénéfique.

Le directeur insiste sur le fait que toute opération préventive de ce type, ne peut qu'améliorer la prise de conscience que tout un chacun se doit d'avoir afin d'améliorer la sécurité des élèves lorsque ces derniers empruntent le bus.

L'ensemble des membres du CE souhaiterait que le bus pour cette ligne soit conduit toujours par un, voir deux chauffeurs, mais de préférence toujours les mêmes. Ceci faciliterait le travail mis en place pour la sécurité des trajets.

M. Morisod signale que cette intervention est bénéfique mais pas tout à fait adaptée à l'école primaire et que cela mériterait d'être un peu revu et modifié.

M. Carrara informe que 2 élèves recevront un courrier de la Commune pour cause de mauvais comportement. M. Corbat profite de l'occasion pour lui demander de bien vouloir transmettre une copie à la direction de l'établissement.

Le directeur remercie tous les intervenants qui agissent pour la sécurité de ces trajets.

3. Nouveau dossier

3.1 Synergie Commission scolaire & Conseil d'établissement

Le directeur demande à M. Carrara la possibilité de participer à la Commission scolaire qui réunit les 2 communes. Il souhaite pouvoir expliquer le rôle du Conseil d'établissement et à quoi il peut être complémentaire au travail mené par la Commission.

Il souhaite également profiter de cet instant pour présenter à la Commission un projet relatif à la situation particulière qu'est ce regroupement scolaire et des limites organisationnelles qu'une telle configuration engendre et comment y remédier. Enfin, il souhaite aborder certains points en lien avec l'organisation des promotions et notamment la distribution de prix de fin d'année.

M. Corbat précise qu'il enverra à M. Carrara un bref résumé du contenu des sujets qu'il souhaite présenter à la Commission scolaire

M. Carrara répond qu'il transmettra sous peu une date en vue de répondre favorablement à cette demande.

4. Divers

Le directeur a eu l'occasion lors d'une commission à Meyrin de voir le site internet <http://www.etablisements-scolaires-meyrin.ch/index.html> relatif à l'organisation des écoles de cette Commune.

Il invite l'ensemble du CE à visiter ce site qui comprend un onglet relatif au Conseil d'établissement avec l'idée de s'en inspirer pour en créer un pour le Mandement.

M. Carrara tient à mettre en évidence l'implication et la participation des enseignants dans le projet de la journée verte qui a remporté un succès certain.

Le CE se termine à 19h30.

Les prochains conseils auront lieu les

Jeudi 17 février 2011 et jeudi 19 mai 2011